

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	1 (1863)
Heft:	14
Artikel:	L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons (suite)
Autor:	Michod, Alex.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-176580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De l'émigration suisse.

(Suite.)

Jusqu'à présent, les émigrants suisses étaient, pour la plupart, des gens non-seulement dépourvus de ressources pécuniaires, mais ce qui est pis encore, sans état, sans profession : beaucoup ignorant même les notions les plus élémentaires de l'agriculteur. Dans le grand nombre il s'est trouvé parfois des charpentiers, des maçons, des serruriers, des tailleurs, etc., etc. Mais il est arrivé presque toujours que ces gens-là trouvant, sur leur route, à utiliser lucrativement leurs connaissances, abandonnaient l'expédition qui arrivait au but du voyage, dépourvue de ses membres les plus utiles. Il faudrait, pour réussir à fonder une colonie prospère ou seulement viable, que les métiers et les professions chez nous indispensables eussent leurs représentants dans la société émigrante ; au nombre de ces derniers seraient aussi un médecin, un ministre (le cas échéant, un ministre et un curé) et un instituteur ; nous allions ajouter un avocat, mais toute réflexion faite, on pourrait s'en passer, pour le commencement du moins.

A supposer que le projet d'une colonie suisse fondée par la Confédération soit traité de chimère ; voyons un peu ce qui pourrait arriver si la chimère devenait réalité. Et, d'abord, examinons les moyens à la disposition de notre autorité supérieure, pour exécuter un

pareil plan et pour mener l'entreprise à bonne fin. Il faudrait, avant tout, demander à nos différents consuls de l'Amérique du Sud, par exemple (ce pays est un de ceux qui offrent le plus de chances de réussite pour une colonie agricole), dans quelles parties de ces vastes contrées on pourrait obtenir les concessions nécessaires et si l'on y trouverait réunies les conditions de salubrité et ressources indispensables. Un point très-important, point sur lequel on ne saurait trop insister, serait la possibilité d'établir des communications faciles et peu coûteuses avec l'Europe ; pour cela il faudrait que la colonie fut située non loin d'un fleuve ou rivière navigable de l'intérieur, de façon à pourvoir établir un service régulier avec les ports du littoral. Ces premières démarches, une fois faites, le Conseil fédéral enverrait une commission chargée de vérifier les rapports de ses agents et de procéder à un examen plus complet des lieux.

(*La fin prochainement*).

H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

II

Quand on se transporte à quatre générations en arrière, vers 1740 par exemple, et qu'on essaie de se

jeune fille d'une beauté ravissante, blanche et rose, avec des cheveux noirs et des yeux d'une vivacité et d'une douceur charmantes, s'avanza sur la pointe du pied comme une déesse, et posa légèrement la main sur celle du Canadien.

« Eh bien ! Henri, dit-elle d'une voix légère et gracieuse, tu m'oublies, paresseux ? Déjà quatre heures, et nous ne sommes pas encore sortis ! Vois comme je me suis faite belle pour te plaire ! »

En même temps et d'un mouvement leste et gracieux, comme celui d'une gazelle, elle voulut entraîner son frère ; mais Roquebrune resta immobile et lui présenta Bussy.

Je crains que mon héros ne paraisse indigne d'intérêt à la plus belle moitié du genre humain, si je raconte fidèlement ce qui se passa dans son cœur : pourtant l'histoire le veut. Bussy n'eut pas plus tôt vu la jeune Canadienne, qu'il oublia complètement miss Cora Butterfly, le rendez-vous donné, et tous les serments qu'il avait prêtés ou reçus depuis dix ans. C'était le meilleur garçon du monde et le plus sincère ; mais il avait vingt-cinq ans, et jus-

FEUILLETON

LES BUTTERFLY

SCÈNES DE LA VIE DES ÉTATS-UNIS.

— Quoi ! partez-vous si vite ?

— Je voudrais être déjà dans mon vieux Canada. New-York m'ennuie à périr. Un oncle que je ne connais pas, et qui vendait ici du bœuf salé, s'est avisé de mourir et de léguer son héritage à ma sœur et à moi. Vous connaissez la curiosité des femmes ; ma sœur a voulu voir New-York : j'ai cédé, car c'est la plus aimable enfant du monde, et elle fait de moi tout ce qu'elle veut ; depuis un mois, nos affaires sont réglées, et nous partirons dans trois jours.

Comme le chevalier de Roquebrune finissait de parler, une

représenter ce qu'était notre pays à cette date, on est frappé des dissemblances qui la séparent de notre époque.

Depuis deux siècles déjà, l'unité de la patrie vaudoise était brisée ; la patte de Berne s'était appesantie sur ses plus belles parties. Fribourg et le Valais s'étaient appropriés le restant, car depuis de longues années les Confédérés préféraient avoir des sujets plutôt que de nouveaux alliés. La poétique et gracieuse Gruyère, qui rêvait une existence indépendante et des institutions semblables à celles des cantons primitifs, n'avait pas davantage échappé au joug que les oligarchies des Cantons allemands préparaient à la longue pour les populations romandes.

Un sombre puritanisme avait remplacé dans les hautes vallées de la Sarine les joyeux ébats, les chants et les danses qui l'animaient jadis. A peine, sans doute, tolérait-on dans les solitudes des Alpes les chants des armaillis, ce rang des vaches que devait plus tard remettre en honneur J.-J. Rousseau.

Dans le bas pays et surtout sur les bords du Léman, dans les nombreux villages qui l'animent, dans nos petites cités où la vie rustique dominait les premiers pas d'une industrie sortant des langes, dans ces bourgades où tout le monde parlait patois pendant que le haut bailli et ses serviteurs parlaient ce jargon qu'on appelle français fédéral, il était d'usage, dans les belles soirées d'été, de *ronder* ici dans les prés, ailleurs sur les places publiques en répétant des chansons, la plupart patoises, plus ou moins égrillardes. Celles qu'on a recueillies annoncent une singulière réaction contre les austérités qui suivirent les premières années de la Réformation et contre les lois somptuaires par lesquelles le gouvernement de LL. EE. essayait en vain, encore au XVIII^e siècle, de lutter contre l'esprit nouveau qui commençait à envahir les riantes contrées du Pays-de-Vaud, après sa longue servitude.

On parle beaucoup aujourd'hui d'égalité et de fraternité, tandis qu'alors on les pratiquait, autant du moins que le permettait un pouvoir ombrageux. Il y avait des mœurs moins gourmées, moins de préoccupations des

qu'à cet âge il n'est pas défendu de déraisonner en amour. Il avait aimé toutes les femmes, toutes celles du moins qui étaient belles ; seulement il n'aimait en elles que la beauté. C'est un amour fort délicat, car le goût de la beauté est plus rare qu'on ne pense, et bien des gens ont passé près d'elle sans la connaître ; mais ce n'est pas l'amour véritable. Aimer la beauté dans la femme, et n'aimer que la beauté, ce n'est pas aimer la femme même. Cette distinction paraîtra peut-être subtile. Ceux qui ont lu le *Phèdre* de Platon m'excuseront de m'expliquer si mal ; où le vieux Grec a été obscur, j'ai droit d'être incompréhensible. Je veux dire, et tous les gens sages me comprendront, que Bussy aimait ce jour-là pour la première fois. Il s'inclina respectueusement devant la jeune Canadienne, hésita quelques secondes, et, reprenant bientôt son sang-froid, lui débita un petit compliment auquel elle répondit très gracieusement et en peu de mots. Cela fait, Roquebrune et sa sœur descendirent du côté d'*East-River*, et laissèrent le pauvre Bussy tout ébloui de cette apparition céleste.

intérêts matériels, moins de fallacieuses déclamations politiques, mais en revanche régnait la vie de famille, beaucoup de cordialité et une sorte d'égalité relative. Nos gros ne dédaignaient pas alors d'aller à la pinte de Jean-Pierre ou de Jean-François, causer le verre en main avec Jacques ou Louis ; le bailli lui-même et les autres gens du château venaient danser et prendre part à la coquille ou à la farandole avec les vandières, les revendeuses ou les plus humbles journaliers. « Les foins, les moissons, les effeuilles, les vendanges, a dit M. Vulliemin dans son charmant ouvrage sur le Canton de Vaud, se faisaient au milieu des chants. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se rédisait de vigne en vigne et de refrain en refrain jusqu'à Vevey. »

Nous sommes au bout de notre article et n'avons pas cependant cité le moindre petit brin de chanson. Il est impossible, chers et trop indulgents lecteurs, de vous quitter ainsi jusqu'à huitaine sans racheter ce verbiage par quelque chose de plus récréatif. Nous terminons, afin que *la quinva refasse l'osi*, par cette coraule :

Tout là-haut sur les montagnettes,
Pour le vigneron, pour le vigneron tant belle vignette,

L'y a un berger fort honnête,

O gay, gay, gay, pour la vignette } *bis.*

Bon, bon, bon, pour le vigneron

Il veut que je sois sa maîtresse,

Et moi je ne la veux pas être,

Pour le vigneron, etc.

J'aime mieux rester fillette

Que d'être à ces hommes sujette ;

Ils veulent partout être les maîtres,

Jusqu'à l'eau qu'il y a dans la seille ;

Ils veulent relaver les écuelles

Et ils nous cassent les plus belles.

O gay, gay, etc.

Rappelons encore celle-ci, que nous devons sans doute à quelque jeune tabellion en goguette.

Ma mère, je m'en vais au bois

— Ma fille, qui va avec toi ?

Hi, hi, ha, là, là, là, là,

Ma fille, prends bien garde à toi.

— Oh ! ma mère ne craignez pas.

Le soir, il soupa gaiement, sans plus penser à miss Cora Butterfly que s'il ne l'eût jamais connue, et il allait tranquillement se promener dans Broadway pour rêver plus à l'aise de la belle Canadienne, lorsque neuf heures sonnèrent à toutes les horloges de New-York. Ce bruit lui rappela son devoir.

« Quel ennui, se dit-il, d'aller parler d'amour à cette petite Américaine, quand j'ai le cœur déjà plein d'une autre passion ! En vérité, c'est un pesant fardeau que d'être trop aimable. J'ai bonne envie de planter là miss Cora... Non, reprit-il après un instant de réflexion, l'honneur de la nation y est intéressé. Il ne sera pas dit par ma faute qu'un Français aura manqué un rendez-vous de guerre ou d'amour. Allons. »

Il rajusta son col devant une des glaces du salon d'*Astor House*, mit des gants frais et monta l'escalier.

(La suite prochainement.)

Quand ils fur't au milieu du bois,
Lui dit : Ma mie, embrasse-moi.

— Oh, non, Monsieur, je n'oserais,
Car si ma mère le savait !
Bien bâtonnée je serais.

— Les oiseaux du bois parlent-ils ? —

— Oui da, quand ils sont bien appris,
La caille dit en son latin :

Tous les hommes ne valent rien

Et les garçons encore moins ;

Pour les femmes l'on n'en dit rien,

Et des filles rien que du bien.

(A suivre.)

ALEX. MICHOD.

Séances de M. F. Troyon

sur l'Histoire de l'Helvétie, d'après ses antiquités.

En faisant de l'histoire ancienne, on est ordinairement tenté de remonter en arrière autant que possible, et, comme disent les savants, de pénétrer dans la nuit des temps. Pour nous, habitants du sol helvétique, la nuit s'est faite jusqu'à présent au delà de ce qui nous est dit vaguement des Celtes et des anciens Helvétiens. Pendant bien longtemps, de génération en génération, on s'est demandé depuis quand nos contrées sont habitées. La réponse si longtemps attendue se donne maintenant.

Quelques savants archéologues, notamment Monsieur Troyon, nous ont révélé le séjour dans nos vallées de peuplades nombreuses, depuis plus de deux mille ans avant J.-C. Nous savons maintenant que des générations se sont succédées pendant des milliers d'années ; que probablement des peuples se sont formés, ont vécu et disparu, dont nous ne connaissons ni l'histoire, ni la religion, ni les institutions, ni les mœurs, ni même le nom. Aucune tradition certaine, aucun nom célèbre ne sont parvenus d'eux à nous. Cela s'explique aisément par le fait qu'ils ne possédaient pas encore l'écriture, ce pont qui devait plus tard relier les divers âges à travers l'abîme des siècles. Nous ne connaissons ces peuples que par les produits de leur industrie et les restes conservés dans le sein de la terre. Ces découvertes importantes ont engagé les archéologues à diviser les siècles en trois âges : celui de la pierre, celui du bronze et celui du fer, trois moyens fondamentaux d'industrie, qui ont eu une si grande influence sur l'économie des populations, qu'elles en ont, sous beaucoup de rapports, formé le caractère d'une manière tranchée et toujours à côté d'une certaine civilisation dont le niveau s'élève et s'abaisse alternativement en proportion du développement de l'esprit humain.

Relativement au premier âge, les antiquités par l'organe de leurs amis dévoués, nous disent donc que plus de deux mille ans avant J.-C. nos contrées ont été habitées par des peuplades civilisées qui, sans le secours d'aucun métal, s'adonnaient à l'agriculture, exerçaient un grand nombre d'industries propres à pourvoir à la nourriture, au vêtement et au logement, faisant du commerce entre elles et avec d'autres peuples du Nord

et de l'Orient. Elles employaient à cet effet plusieurs de nos animaux domestiques, le cheval, le bœuf, le mouton, dont on a trouvé de nombreux ossements en compagnie d'autres objets. Leurs principaux outils tranchants étaient en pierres très-dures tels que silex venant du nord et serpentine. Ils habitaient des grottes et des cabanes de forme circulaire d'au moins dix pieds de diamètre, dont les murs étaient en clayonnage garnis intérieurement d'argile ; elles étaient construites au-dessus des eaux des lacs, à plus de 100 pieds du rivage, sur des pilotis plantés si solidement qu'il en existe encore de vastes restes dans presque tous les lacs de la Suisse. Celui de Morges, suivant son étendue, pouvait contenir trois cents cabanes et 12 à 1500 habitants. Si l'on réfléchit aux moyens puissants employés aujourd'hui pour faire le pilotage, on se fera une idée des difficultés qu'ont dû surmonter les hommes de ce temps.

M. Troyon, qui développe avec un talent et une lucidité remarquables ses ingénieuses hypothèses sur une époque aussi inconnue, augmente encore vivement l'intérêt de ses entretiens en étalant aux yeux de son auditoire de nombreuses pièces à conviction. Ainsi la hache en serpentine, de très-petite dimension, soigneusement façonnée et aiguisée, encastrée dans un bois de cerf tenu lui-même dans un manche de sapin ; la scie de pierre grossièrement dentée ; des ciseaux encastrés aussi dans des pièces en bois de cerf ; des pointes de lances et de flèches, des aiguilles en os et des instruments domestiques. Des fragments de poterie en terre cuite représentent des vases de toutes dimensions (jusqu'à deux pieds de diamètre) ayant servi à l'usage du ménage, etc., etc.

L'agriculture était naturellement la principale industrie ; un grand nombre de nos légumes étaient cultivés ; le blé qu'on suppose importé beaucoup plus tard d'Asie, était aussi récolté ; de la graine, du fil et des tissus de lin attestent qu'il était cultivé, filé et tissé ; il fallait par conséquent faire usage du fuseau et du métier à tisser.

Les animaux sauvages étaient nombreux ; on a trouvé les ossements d'un cerf égalant un grand cheval et d'un bœuf sauvage aussi gros qu'un rhinocéros.

Les sépultures dont le mode se rapporte toujours à quelques idées religieuses, indiquent que le dogme de l'immortalité de l'âme existait déjà. Ce dogme admis sous différentes formes, et la conformité des moyens industriels des trois âges sus-mentionnés, chez tous les peuples ; d'anciens restes d'habitations lacustres découvertes dans le Caucase, en Amérique et ailleurs, portent M. Troyon à conclure affirmativement sur une question très controversée, l'unité de l'espèce humaine.

J. C.

De l'irrigation chez les anciens peuples.

Dès l'antiquité la plus reculée, divers peuples ont connu les avantages des irrigations et ont mis celles-ci